

DES MAINTENANT, SOYONS DANS L'ACTION ET

INSCRIVONS LA MOBILISATION DANS LA DUREE



LE 19 AVRIL, LE 1^{ER} MAI, LE 3 MAI, LE 22 MAI... ET LA SUITE !

Le secteur privé se mobilise (Carrefour, Air France, Daunat ...); la remise en question des services publics se traduit également par des mobilisations fortes dans l'hospitalière, à la SNCF.... Dans chaque cas, les revendications spécifiques et catégorielles sont déterminantes dans leur déclenchement mais elles s'additionnent et se complètent dans une opposition d'ensemble.

Car en effet, une réforme peut en cacher une autre ! Lorsque les cheminots défendent leur statut, ils défendent aussi le nôtre. Si, à leurs côtés, nous faisons plier le gouvernement, nous interrompons aussi les réformes qui pèsent sur nous (Plan Darmanin, Réforme des retraites...).

Nous aussi sommes directement touchés. C'est en construisant la mobilisation dans nos écoles, nos établissements, notre secteur, sur nos revendications propres articulées à celles des autres que nous gagnerons la sauvegarde du service public d'Education et de nos conditions de travail et porterons une alternative !

Dès aujourd'hui, construisons la mobilisation sur notre lieu de travail en organisant des Réunions d'Information Syndicales ou des Assemblées générales de personnels :

- Construisons des actions intersyndicales d'établissement et de circonscriptions pour porter la construction de grèves majoritaires dans les écoles, collèges, lycées Généraux Technologiques et Professionnels
- Organisons des visites dans les établissements alentours pour élargir les collectifs de mobilisation dans le 1^{er} degré et le 2nd degré

Le mardi 1^{er} Mai 2018, construisons une grande journée de manifestations.

Le mardi 22 Mai 2018, continuons le combat avec une immense manifestation et une journée de grève.

Et à la rentrée on continue !

Plus nous serons, plus ils cèderont !

LA MOBILISATION S'IMPOSE PARCE QUE :

DANS LES ECOLES :

Les moyens spécifiques (Brigades REP+, maîtres PARE...) sont « réquisitionnés » pour gérer la pénurie de personnels et de moyens, pénurie aggravée par des mesures de communication pure comme les « CP à 12 »; la charge de travail s'accroît, notamment avec la disparition des postes de secrétaires dans les écoles (poste AAD), la précarité s'accroît avec l'apparition des contractuels PE dans notre département, 1^{ère} brèche au statut de fonctionnaire des PE; notre administration reste sourde aux difficultés des personnels et intervient plus souvent pour mettre au pas les personnels que pour régler les problèmes...

DANS LES LYCEE PRO :

Les menaces liées à la réforme se concrétisent avec le développement de l'apprentissage, une remise en cause du statut des PLP et des 18 h de service hebdomadaire, le regroupement des spécialités dans de « grandes familles de métiers » et la refonte programmée de l'enseignement général en compétences transversales au service des entreprises. Avec déjà les coupes franches dans les moyens de la rentrée 2018, la mise en œuvre de la réforme amènera forcément des suppressions massives de postes en LP, la dégradation des conditions de travail et le développement des inégalités entre les diplômés et les établissements. Les propositions du rapport Calvez/ Marcon menacent l'existence de la voie professionnelle du lycée et le statut des PLP.

DANS LES COLLEGES, LES LYCEES :

La réforme du collège a accentué les inégalités sociales, la ségrégation socio-scolaire et accru la charge de travail des personnels. En lycée, la réforme, tout en accroissant notre charge de travail et notre mise en concurrence, organise le tri social aux ordres d'une université qui abandonne son postulat démocratique au profit de l'élitisme. Partout, les moyens manquent pour nos tâches d'enseignement et d'encadrement des élèves alors que les pressions hiérarchiques se font plus fortes, au prix d'une violence institutionnelle exercée sur les personnels.

PERSONNELS ADMINISTRATIFS, DE SANTE ET SOCIAUX :

La charge de travail s'accroît pour l'ensemble du personnel administratif dans les établissements ou les services alors même que le gouvernement supprime 200 postes au niveau national et 6 pour notre académie. Pour les non-titulaires la situation est de plus en plus précaire ajoutant de l'incertitude non seulement pour eux mais pour l'ensemble des services. La nouvelle circulaire de mission des Assistant.es de services sociaux étend encore un peu plus leurs missions, les personnels devant désormais se déployer aussi sur le premier degré des REP + sans créations de postes ! A la dégradation de nos missions de services publics s'ajoutent la dégradation de nos conditions de travail, l'absence de perspectives et des tensions sur nos lieux de travail toujours plus grandes.

Alors, dès aujourd'hui, soyons dans l'action !

En Grève et en manifestation le 1^{er} et le 3 Mai

Prêts à continuer à la rentrée de mai

En Grève et en manifestation mardi 22 Mai

Pour une vraie reconnaissance de la fonction publique !